



# BILAN DE COMPETENCES

## ORGANISATION

- **Durée** : 14 heures en présentiel
- **Mode d'organisation** : Mixte
- **Tarif** : 1 750,00 €
- **Satisfaction des apprenants** : 98 %Contenu pédagogique



## PUBLIC VISE

Le bénéficiaire qui souhaite engager une bilan de compétences doit avoir la volonté :

- D' attester du caractère volontaire de sa démarche.
- De fournir les informations utiles à l'analyse de son parcours professionnel.
- De s'investir dans la démarche et respecter les temps de recherches personnelles, indispensables à l'avancement du bilan de compétences.
- De communiquer en toute confiance (notamment sur les freins ou difficultés rencontrés)



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Faire un point complet sur ma situation professionnelle
- Explorer les possibilités du marché de l'emploi
- Anticiper et envisager l'avenir en construisant un projet professionnel
- Me mettre en action pour amorcer des changements



## DESCRIPTION

Le bilan de compétence relevé d'une démarche garantie par le code du travail (articles r6313-4 a r6313-8, l6313-10) sur 3 temps :

1. Une phase préliminaire : Clarifier la situation, établir un objectif , construire un parcours personnalisé, parcourir votre histoire personnelle et professionnelle
2. Une phase d'investigation : Identifier les composantes de votre personnalité, de vos besoins et priorités, identifier vos compétences professionnelles, explorer vos compétences transverses, projeter votre potentiel à travers des secteurs/métiers en cohérence avec votre profil, analyser les fiches métiers, réaliser des enquêtes métiers, rechercher des formations et construire un projet professionnel.
3. Une phase de conclusion ; Elaborer un plan d'action et co-construction d'un document de synthèse.



## PREREQUIS

Aucun





## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Le bilan s'inscrit sur 14H00 de RDV en face à face ou visio, réparties sur une durée de 3 à 4 mois
- La durée de chaque RDV est de 2h00, aménagement possible selon situation
- Le bénéficiaire s'engage sur 10H00 de travail personnel répartis au long du parcours, ces heures ne sont pas comptabilisées dans le bilan.

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Définition des objectifs en début de bilan
- Outils et d'introspection et d'investigation personnalisé, fournit sur support papiers ou par espace extranet dédié.
- Tests Psychométriques réalisés en conformité avec le code de déontologie
- Enquête métiers
- Modalités d'évaluation et de suivi à chaque séance
- Co-construction du parcours
- Restitution d'une synthèse en fin de parcours



## VERIFICATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EN FIN DE BILAN ET ENTRETIEN DE SUIVI A 6 MOIS

- Définition des objectifs en début de bilan
- Co-construction du parcours
- Suivi de l'avancée à chaque séance
- Vérification de l'atteinte des objectifs en fin de bilan et entretien de suivi à 6 mois



## INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

- Veuillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges.
- La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation